

2023-3541  
2024-04-05

GROUPE	11	FONGICIDE
--------	----	-----------

**FONGICIDE EMISSARIUS**

SUSPENSION

COMMERCIAL

Pour la suppression des maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIF : Azoxystrobine 250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0185% à titre d'agents de conservation

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : 33729

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : 1 L – 1000 L

Parijat Industries India Pvt. Ltd  
M-77, M-Block Market  
Greater Kailash Part-2  
New Delhi, India, 110048

Canadian Address:  
75 Vaughan St.  
Guelph ON N1G 0B3  
515-268-1789

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maison avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Appliquer uniquement sur les cultures agricoles lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

## **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les activités des réparations. Porter aussi des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Enlever immédiatement tout vêtement/EPI imbibé d'un pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Ne pas entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures après l'application.

NE PAS appliquer dans les serres.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau 1 de la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance rémanente qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit aux endroits traités avec l'azoxystrobine la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des secteurs traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit si une forte pluie est imminente.

La contamination du milieu aquatique par le ruissellement peut être réduite par la présence d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables et la nappe phréatique est peu profonde.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer à moins de 0°C.

## **NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT**

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on nettoie les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Parijat Industries India Pvt. Ltd.

En cas de déversements ou de fuites, endiguer le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - Enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par de la nouvelle terre. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux/territorial.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir de renseignements sur l'élimination du produit inutilisé or superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS:**

#### **Contenants réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants Rechargeables:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être

éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ACTARA<sup>®</sup>, MATADOR<sup>®</sup>, RIDOMIL GOLD<sup>®</sup> et WARRIOR<sup>®</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

**GROUPE 11 FONGICIDE**

**FONGICIDE EMISSARIUS**

SUSPENSION

COMMERCIAL

Pour la suppression des maladies dans les cultures indiquées.

PRINCIPE ACTIF : Azoxystrobine 250 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0185% à titre d'agents de conservation

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION : 33729

*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : 1 L – 1000 L

Parijat Industries India Pvt. Ltd  
M-77, M-Block Market  
Greater Kailash Part-2  
New Delhi, India, 110048

Canadian Address:  
75 Vaughan St.  
Guelph ON N1G 0B3  
515-268-1789

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun symptôme d'empoisonnement spécifique n'est connu pour ce produit. En cas d'ingestion, des nausées, des vomissements, une diarrhée et des douleurs abdominales peuvent survenir. Administrer un traitement symptomatique.

## **MISES EN GARDE**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Appliquer uniquement sur les cultures agricoles lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

## **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les activités des

réparations. Porter aussi des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Enlever immédiatement tout vêtement/EPI imbibé d'un pesticide. Ensuite, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. En absence de directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des vêtements de la maisonnée.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Ne pas entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures après l'application.

NE PAS appliquer dans les serres.

### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau 1 de la section MODE D'EMPLOI.

L'azoxystrobine est une substance rémanente qui a des effets résiduels. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit aux endroits traités avec l'azoxystrobine la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des secteurs traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte ou, encore, un sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit si une forte pluie est imminente.

La contamination du milieu aquatique par le ruissellement peut être réduite par la présence d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables et la nappe phréatique est peu profonde.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé durant l'entreposage.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer à moins de 0°C.

## **NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT**

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) lorsqu'on nettoie les lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Parijat Industries India Pvt. Ltd.

En cas de déversements ou de fuites, endiguer le liquide à l'aide d'une matière inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - Enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par de la nouvelle terre. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux/territorial.

## **ÉLIMINATION**

Pour obtenir de renseignements sur l'élimination du produit inutilisé or superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS:**

#### **Contenants réutilisables:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants Rechargeables:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE EMISSARIUS est un fongicide préventif à large spectre d'activité doté de propriétés systémiques. Il est recommandé pour la suppression de diverses maladies dans le canola, les légumineuses, y compris le soja, le maïs de semence, les pommes de terre, les tomates, le ginseng, les noisetiers, les aveliniers, les betteraves à sucre, la coriandre, les asperges (feuillage), les épinards, le maïs sucré et le maïs de grande culture, les carottes, les radis, le daïkon, les raiforts, les rutabagas, les navets, les betteraves rouges, le tabac, les céréales et les cerises de terre ainsi que pour la répression des maladies dans le chou pommé, le cumin et les variétés de fraisières.

FONGICIDE EMISSARIUS doit être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire. Pour une suppression/répression optimale des maladies, procéder à des traitements protecteurs avant l'établissement des maladies. Pour chaque culture, consulter les directives d'emploi spécifiques pour de l'information détaillée sur les doses ainsi que sur le moment et la technique propices au traitement.

NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS au moyen d'un système d'irrigation sauf si spécifié.

## RESTRICTIONS CONCERNANT LES ROTATIONS

Voir le tableau suivant pour connaître les restrictions concernant la rotation des cultures.

<b>Cultures en rotation</b>	<b>Temps depuis la dernière application de produits contenant de l'azoxystrobine et le semis</b>
Toutes les cultures pour lesquelles l'azoxystrobine est homologuée	0 jour
Toutes les autres cultures destinées à l'alimentation humaine et animale	30 jours

## Mélanges en Réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Parijat Industries India Pvt. Ltd au 515-268-1789 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

## **MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

**NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

## **APPLICATION TERRESTRE**

### **DIRECTIVES DE MÉLANGE**

1. S'assurer que l'intérieur du pulvérisateur est propre, puis mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir et agiter doucement. Une bonne agitation est caractérisée par la présence de rides ou d'ondulations à la surface de l'eau.
2. Verser les produits d'association en formulations WG ou DF et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
3. Verser FONGICIDE EMISSARIUS (SC) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
4. Verser les autres produits d'association en formulation SC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
5. Verser les autres produits d'association en formulation EC et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
6. Ajouter de l'eau jusqu'à l'obtention des trois quarts de la quantité d'eau nécessaire.
7. Verser les produits d'association en solution (SN ou SL) et agiter jusqu'à ce que le mélange soit complet.
8. Mettre le reste de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur et maintenir une bonne agitation.
9. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
10. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.
11. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

Lorsqu'on utilise de l'équipement de manutention des produits chimiques pour remplir le pulvérisateur, les recommandations supplémentaires suivantes s'appliquent :

- il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot;
- les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots;
- il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

## **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

### Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser FONGICIDE EMISSARIUS, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.

### Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Ne pas

laisser de résidus d'FONGICIDE EMISSARIUS sécher dans le réservoir du pulvérisateur.

- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
  1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétaux que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux/territorial.

## DIRECTIVES SPÉCIFIQUES À L'ÉQUIPEMENT

**Application avec pulvérisateur de grande culture** : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La rampe doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

## DIRECTIVES DE PULVÉRISATION

1. **Volume d'eau** : Selon la culture et la maladie. Consulter le tableau des directives d'utilisation suivant.
2. **Buses** : des buses à jet en éventail de 80 ou 110 ° limitant la dérive (p. ex. à pré-orifice ou à chambre de turbulence) ou buses à injection d'air sont recommandées. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jet en cône creux.
3. **Pression** : tel que recommandé par le fabricant des buses pour obtenir des gouttelettes de taille moyenne (selon l'ASABE).
4. Appliquer à une vitesse uniforme et éviter les chevauchements. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

**Application avec pulvérisateur pneumatique** : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** pulvériser directement au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site traité.

## APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et doses d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les doses recommandées pour l'épandage aérien indiquées sur

l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucune dose d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ne pas utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des technologies de marquage appropriées. Le marquage par GPS est recommandé.

**NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou de l'hélicoptère.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE

Il **N'EST PAS** recommandé de mélanger ce produit directement dans le réservoir de l'avion. L'utilisation d'équipement pour la manutention des produits chimiques pour charger la trémie est recommandée. Ce produit **PEUT ÊTRE** introduit par induction dans une trémie remplie d'eau au préalable ou **PEUT ÊTRE** mélangé à l'eau avant d'être transféré dans la trémie. Ce produit **PEUT ÊTRE** mélangé par lot et transféré dans la trémie par pompage. Dans tous les cas, l'équipement de manutention des produits chimiques et l'intérieur de la trémie doivent être propres avant d'être utilisés.

**REMARQUE** : il est préférable de mélanger les formulations WG et DF par lot.

**REMARQUE** : les formulations SC, SN et SL peuvent être mélangées par induction ou par lots.

**REMARQUE** : il est préférable de mélanger les formulations EC par lot.

Il **N'EST PAS** recommandé de combiner des formulations (WG ou DF) solides et des produits d'association liquides dans un même lot. Mélanger les lots de formulations WG ou DF tout d'abord, pomper dans la trémie, puis ajouter les produits d'association liquides par induction ou sous la forme de mélanges par lot supplémentaires. Lorsque plusieurs produits sont mélangés, respecter l'ordre de mélange suivant.

1. Pomper l'eau dans la trémie pour obtenir au moins entre le quart et la moitié du volume de bouillie désiré. Démarrer la circulation dans la trémie si possible.
2. Bien mélanger tous les produits d'association de formulation WG ou DF et agiter pour obtenir un mélange complet. Pomper dans la trémie.
3. Mélanger par induction ou bien mélanger par lot FONGICIDE EMISSARIUS et toutes les autres formulations SC.
4. Bien mélanger par lot tous les produits d'association de formulation EC. Les formulations EC peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 2.
5. Induire ou bien mélanger par lot les solutions de produits d'association de formulation SN ou SL. Les formulations SN/SL peuvent aussi être ajoutées au lot de l'étape 2.
6. Pomper les produits SC, EC et/ou SN/SL mélangés par lot dans la trémie.
7. Terminer le remplissage de la trémie avec de l'eau.
8. S'il était impossible de démarrer l'agitation de la trémie à l'étape 1, le faire dès que possible une fois en vol.
9. Pulvériser la suspension le jour même du mélange.

10. Ne pas procéder au mélange ni au chargement du produit et ne pas nettoyer l'équipement de pulvérisation aux endroits où il existe un risque de contamination des puits ou des systèmes aquatiques.

## NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT

### Avant la pulvérisation

- Avant d'utiliser FONGICIDE EMISSARIUS, s'assurer que la trémie, l'équipement de manutention des produits chimiques, les conduites et le filtre sont entièrement propres.

### Après la pulvérisation

- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. Ne pas laisser de résidus d'FONGICIDE EMISSARIUS sécher dans l'équipement d'application.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance de directives supplémentaires pour le nettoyage.
- Il est recommandé de procéder de la manière suivante.
  1. Vider le réservoir, la rampe et toutes les conduites, les laver pendant dix minutes avec de l'eau propre et un détergent. Rincer avec de l'eau propre. **Ne pas** nettoyer le l'équipement d'application près de végétaux que l'on désire conserver, de puits ou d'autres sources d'eau.
  2. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  3. Éliminer les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

### **Zones tampons de pulvérisation:**

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation qui suivent n'exigent pas de zone tampon de pulvérisation: pulvérisateur à main ou à dos et traitements localisés, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), estuariens et marins.

**Tableau 1. Zones tampons de pulvérisation**

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection :			
		des habitats d'eau douce de profondeur :		des habitats estuariens/marins de profondeur :	
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Chimioirrigation	Canneberges	1	1	1	1

Pulvérisateur de grande culture	Pommes de terre, ginseng, radis, daïkon, canola, soja, légumineuses, tomates cultivées en pleine terre, betteraves à sucre, coriandre, asperge, épinard, carottes, raifort, rutabaga, navet, betteraves rouges, tabac, pois chiches, cerises de terre, chou pommé, cumin, carvi, céréales, maïs, mélange en cuve de maïs, maïs de semence, fraises et persil.		1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Noisetiers	Premiers stades de croissance	15	1	4	1
		Stades de croissance avancés	5	1	2	1
Épandage aérien	Canola, soja, légumineuses, tomates cultivées en pleine terre, pommes de terre, céréales, maïs		5	1	1	1

Lorsque les mélanges en en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification l'ASAE) précise sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### Précautions relatives à l'emploi

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

**NE PAS** épandre de pesticides sur des plans d'eau. Éviter que le brouillard de pulvérisation dérive et atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons de pulvérisation indiquées doivent être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas

épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et pendant les activités des réparations. Porter aussi des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'application de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 45 litres d'eau à l'hectare.

**FONGICIDE EMISSARIUS est extrêmement phytotoxique pour certaines variétés de pommes. Éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation. Faire preuve d'une extrême prudence afin de ne pas endommager les pommiers (et les pommes). NE PAS pulvériser d'FONGICIDE EMISSARIUS lorsque le brouillard peut atteindre des pommiers.**

Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture vulnérable, d'un jardin, d'un habitat terrestre (comme un brise-vent) ou d'un habitat aquatique.

Suivre les recommandations fournies par les services locaux de dépistage des maladies ou les calendriers de pulvérisation provinciaux quant au moment approprié pour l'application des fongicides protecteurs dans votre région. Des pratiques culturales telles que la gestion du couvert végétal et l'enlèvement des débris culturels à la fin de l'hiver doivent être intégrées à l'usage de fongicides pour réduire l'incidence des maladies. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements lorsque la maladie exerce une forte pression, dans les variétés très vulnérables ou quand les conditions météorologiques sont très favorables au développement des maladies.

Les traitements par l’FONGICIDE EMISSARIUS doivent faire partie d’une stratégie globale de lutte aux maladies; cette stratégie doit englober le choix de variétés tolérantes aux maladies, la gestion des résidus végétaux, la rotation des cultures et l’exécution de programmes de fertilisation et d’irrigation en temps opportun et à des endroits précis. Les traitements fongicides doivent débiter avant l’infection par la maladie et se poursuivre pendant toute la saison en vertu d’une stratégie de gestion de la résistance (voir Recommandations sur la gestion de la résistance).

<b>CANOLA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Jambe noire virulente</b> ( <i>Leptosphaeria maculans</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	1 application en traitement foliaire généralisé au stade 2 à 6 feuilles.
<b>NOTES</b>	Un (1) litre d’FONGICIDE EMISSARIUS permet de traiter 2 hectares.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Pourriture sclérotique</b> ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	700-1000
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	1 application en traitement foliaire généralisé au début de la floraison (avant que 30 % des fleurs soient écloses)
<b>NOTES</b>	Utiliser la dose la plus élevée s’il y a des antécédents d’infection à <i>Sclerotinia</i> dans la région et si les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Tache noire</b> ( <i>Alternaria brassicae</i> , <i>Alternaria raphani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	1 application en traitement foliaire généralisé au stade des gousses (quand 90 % des pétales sont tombées)
<b>NOTES</b>	Un (1) litre d’FONGICIDE EMISSARIUS permet de traiter 2 hectares.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	<b>Tache noire</b> ( <i>Alternaria brassicae</i> , <i>Alternaria raphani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	700-1000
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	1 application en traitement foliaire généralisé au début de la floraison (avant que 30 % des fleurs soient écloses)
<b>NOTES</b>	Un (1) litre d’FONGICIDE EMISSARIUS permet de traiter de 1,0 à 1,4 hectare. Utiliser la dose la plus élevée s’il y a des antécédents d’infection à <i>Alternaria</i> dans la région et si les conditions climatiques favorisent le développement de la maladie.
<b>Restrictions pour le canola</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte (DAAR 30 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 2 traitements d’FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. FONGICIDE EMISSARIUS ne remplace pas les bonnes pratiques de gestion. Pour une suppression optimale de la jambe noire, utiliser des semences traitées avec un traitement de semences recommandé pour la suppression de la jambe noire transmise par les semences et faire suivre d’une application foliaire d’FONGICIDE EMISSARIUS.</li> </ol>	

## LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA

### Soja

**Groupe de cultures 6A : Légumineuses à cosses comestibles** – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* sp.) à cosses comestibles et tout cultivar de pois (*Pisum* sp.) à cosses comestibles. Haricot ((*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot d’Espagne, le haricot mange-tout et le haricot jaune); dolique (*Vigna* spp.) (inclut la dolique asperge, le dow quak et le haricot papillon); pois sabre; pois (*Pisum* spp.) inclut pois nain, pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (graines immatures).

**Groupe de cultures 6B : Légumineuses à graines consommées vertes sans cosse** – tout cultivar de haricot (*Phaseolus* sp.) à graines consommées vertes sans cosse et de pois (*Pisum* sp.) à graines consommées vertes sans cosse; haricot (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de Lima, le haricot vert); gourgane (graine verte); dolique (*Vigna* spp.) (inclut le dolique à œil noir et le dolique de Chine); pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois potager et le petit pois); pois cajan.

**Groupe de cultures 6C : Graines sèches de légumineuses** – Tout cultivar à graines récoltées sèches de haricot (*Phaseolus* spp.); cultivar à graines récoltées sèches de pois (*Pisum* spp.): à graines récoltées sèches de lupin (*Lupinus* spp.) (inclut le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); (*Vigna* spp.) (inclut le haricot adzuki); (*Phaseolus* spp.) (inclut le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot rond blanc, le haricot Pinto, le haricot tépary, le haricot mungo, le haricot riz, le haricot du Sud, l’urd); gourgane (sèche); pois chiche; guar; dolique d’Égypte; lentille; pois (*Pisum* spp.) (inclut le pois de grande culture); pois cajan.

<b>LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille asiatique (soja)</b> ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )
<b>CULTURES</b>	Tout le groupe de cultures de légumineuses 6A, B, et C indiqué ci-dessus et le soja
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d’un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Blanc</b> ( <i>Microsphaera diffusa</i> , <i>Erysiphe pisi</i> , <i>E. polygoni</i> )
<b>CULTURES</b>	Soja et pois de grande culture ( <i>Pisum</i> spp.) seulement
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d’un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Cercosporiose</b> ( <i>Cercospora kikuchii</i> )
<b>CULTURES</b>	Soja seulement

<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Ascochytose</b> ( <i>Ascochyta</i> spp.) <b>Blanc</b> ( <i>Microsphaera diffusa</i> , <i>Erysiphe pisi</i> , <i>E. polygoni</i> )
<b>CULTURES</b>	Succulent écosés pois variétés
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	<b>500</b>
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Pour Ascochytose le premier traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie et au plus tard au début de la période de floraison. Un deuxième traitement peut être effectué 10 à 14 jours après le premier, si l'intensité de la maladie est importante ou lorsque les conditions agronomiques et météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie. Pour Blanc effectuer le premier traitement du stade R1 au stade R3 ou lorsque la maladie affecte 5 % du champ, suivi d'un deuxième traitement 14 jours plus tard si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie.
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Ascochytose</b> ( <i>Ascochyta</i> spp.) <b>Brûlure ascochytiq</b> ue ( <i>Mycosphaerella pinodes</i> ) <b>Anthracnose</b> ( <i>Colletotrichum</i> spp.)
<b>CULTURES</b>	Toute culture du groupe 6C – le sous-groupe des graines sèches de légumineuses.
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Le premier traitement doit être effectué avant l'établissement de la maladie et au plus tard au début de la période de floraison. Un deuxième traitement peut être effectué 10 à 14 jours après le premier, si l'intensité de la maladie est importante ou lorsque les conditions agronomiques et météorologiques favorisent le développement ou la propagation de la maladie.
<b>Restrictions pour les légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte (DAAR 15 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. EFFECTUER UN MAXIMUM DE 2 TRAITEMENTS D'FONGICIDE EMISSARIUS PAR SAISON. Alternier avec un fongicide affichant un mode d'action différent après chaque traitement.</li> <li>4. FONGICIDE EMISSARIUS n'a pas fait l'objet de tests d'efficacité et de phytotoxicité aux doses recommandées dans toutes les légumineuses et doit être utilisé à la discrétion de l'utilisateur.</li> <li>5. NE PAS nourrir le bétail avec des tiges de pois séchées.</li> </ol>	

<b>FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE EN CUVE AVEC LE FONGICIDE TILT® 250E</b>	
<b>LÉGUMINEUSES (groupe de cultures 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille asiatique (soja) (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)</b>
<b>CULTURES</b>	Toutes les légumineuses des groupes 6A, B et C mentionnées ci-devant et le soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,3 à 0,45 L/ha d'FONGICIDE EMISSARIUS + 0,5 à 0,75 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>REMARQUES</b>	Effectuer le premier traitement dès les premiers signes de maladie. Utiliser la dose élevée uniquement lorsque l'intensité de la maladie est importante. Un deuxième traitement peut être effectué 14 jours plus tard si les conditions persistent. Il est important de protéger les cosses en développement du soja et des légumineuses. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.
<b>Restrictions pour la FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE EN CUVE AVEC LE FONGICIDE TILT® 250E à utiliser sur les LEGUME VEGETABLES (Crop Group 6) INCLUDING SOYBEANS</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja (DAAR 30 jours).</li> <li>2. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et du sous-groupe 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse) (DAAR 15 jours).</li> <li>3. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>4. NE PAS EFFECTUER PLUS DE 2 APPLICATIONS DE FONGICIDE TILT 250E PAR SAISON.</li> <li>5. NE PAS traiter plus d'une fois le soja et les pois secs récoltés pour le foin.</li> <li>6. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte de soja et de pois secs pour le foin.</li> <li>7. NE PAS utiliser les tiges de pois secs pour alimenter les animaux d'élevage.</li> <li>8. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l'utilisateur. Le mélange en cuve d'FONGICIDE EMISSARIUS et du fongicide TILT 250E peut être appliqué par voie aérienne ou avec de l'équipement terrestre.</li> </ol>	

<b>FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE EN CUVE AVEC L'INSECTICIDE MATADOR<sup>MD</sup> 120EC OU L'INSECTICIDE WARRIOR<sup>MD</sup> LÉGUMINEUSES (GROUPE DE CULTURES 6), Y COMPRIS LE SOJA</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille asiatique (soja) (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>) Insectes</b>
<b>CULTURES</b>	Toutes les légumineuses des groupes 6A, B et C mentionnées ci-devant et le soja
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,5 L/ha de FONGICIDE EMISSARIUS + 0,083 – 0,233 L/ha d'Insecticide MATADOR 120EC ou d'Insecticide WARRIOR
<b>REMARQUES</b>	Appliquer le FONGICIDE EMISSARIUS à raison de 500 mL/ha en mélange avec l'insecticide MATADOR 120EC ou l'insecticide WARRIOR à raison de 83 à 233 mL/ha pour la suppression du puceron du soja dans le soja et à raison de 83 mL/ha pour les autres cultures du groupe 6. Consulter les étiquettes FONGICIDE EMISSARIUS, de l'insecticide MATADOR 120EC et de l'insecticide WARRIOR pour obtenir la liste des maladies et des insectes supprimés, les directives d'application particulières et les précautions à observer. Les ravageurs et les cultures doivent avoir atteint le stade indiqué sur les étiquettes FONGICIDE EMISSARIUS, de l'insecticide MATADOR 120EC et de l'insecticide WARRIOR.
<b>Restrictions pour le FONGICIDE EMISSARIUS en mélange en cuve avec L'INSECTICIDE MATADOR<sup>MD</sup> 120EC ou L'INSECTICIDE WARRIOR<sup>MD</sup> pour les légumineuses (groupe de cultures 6), y compris le soja</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS effectuer plus de 2 applications de ce mélange par saison.</li> <li>2. <b>NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</b></li> <li>3. NE PAS traiter plus d'une fois par saison le soja et les pois secs récoltés pour le foin.</li> <li>4. Le délai d'attente avant la récolte est de 30 jours pour les cultures du sous-groupe 6C (légumineuses à graines sèches) et le soja.</li> <li>5. Le délai d'attente avant la récolte est de 15 jours pour les cultures du sous-groupe 6A (légumineuses à cosses comestibles) et 6B (légumineuses à graines consommées vertes sans cosse).</li> <li>6. NE PAS traiter dans les 14 jours précédant la récolte de soja et de pois secs pour le foin.</li> <li>7. NE PAS utiliser les tiges de pois secs pour alimenter les animaux d'élevage.</li> <li>8. Comme les légumineuses de ces groupes n'ont pas toutes été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité du traitement aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi de ce mélange en cuve est à la discrétion de l'utilisateur.</li> <li>9. Ce mélange en cuve ne doit être appliqué qu'avec de l'équipement de pulvérisation terrestre. <b>NE PAS APPLIQUER DE MÉLANGE CONTENANT l'insecticide MATADOR 120EC ou l'insecticide WARRIOR PAR VOIE AÉRIENNE.</b></li> </ol>	

<b>POMMES DE TERRE</b>	
<b>APPLIQUER EN TRAITEMENT FOLIAIRE GÉNÉRALISÉ</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Alternariose (<i>Alternaria solani</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	500 - 800
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant

	avant l'établissement de la maladie.
<b>NOTES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours. Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance. Pour l' <b>alternariose</b> , utiliser la forte dose et un intervalle court entre les traitements si la maladie exerce une forte pression.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Mildiou</b> ( <i>Phytophthora infestans</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	800
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer à des intervalles de 7 jours, en commençant avant l'établissement de la maladie.
<b>NOTES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours. Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance. Si le mildiou s'installe dans la culture, cesser d'utiliser FONGICIDE EMISSARIUS et employer des fongicides différents.
<b>Restrictions pour l'appliquer en traitement foliaire généralisé sur pommes de terre :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer le jour précédant la récolte (DAAR 1 jour).</li> <li>2. NE PAS appliquer plus de 2,4 L d'FONGICIDE EMISSARIUS à l'hectare, par culture et par saison.</li> <li>3. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>4. Ne pas effectuer de traitements consécutifs avec FONGICIDE EMISSARIUS.</li> <li>5. Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance avec ce produit.</li> </ol>	

<b>POMMES DE TERRE – APPLICATION DANS LE SILLON</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Maladies transmises par le sol</b> Tache argentée ( <i>Helminthosporium solani</i> ) Rhizoctonie de la tige ( <i>Rhizoctonia sp.</i> ) Chancre des stolons ( <i>Rhizoctonia sp.</i> ) Rhizoctonie ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	4-6 mL de produit/100 m de rang
<b>NOTES</b>	Appliquer une fois sous forme de pulvérisation dans le sillon dans 50 à 140 L d'eau à l'hectare au moment du semis. Installer les buses de façon que le jet soit dirigé dans le sillon sur une bande de 15 à 20 cm, juste avant que la semence soit enterrée.
<b>Restrictions pommes de terre, application dans le sillon</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> </ol>	

2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

<b>FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE EN CUVE AVEC LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD<sup>MD</sup> 480SL</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE OU RÉPRESSION</b>	<b>Rhizoctone de la tige et des stolons</b> ( <i>Rhizoctonia</i> spp.) <b>Rhizoctone brun</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> ) <b>Pourriture rose</b> ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> ) (répression)
<b>CULTURES</b>	Pommes de terre (application dans le sillon)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	4-6 mL de FONGICIDE EMISSARIUS /100 m de rang + 4 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL/100 m de rang
<b>REMARQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer le mélange au moment du semis dans un volume d'eau de 50 à 140 L/ha. Régler la buse du pulvérisateur de façon que la bande de produit (de 15 à 20 cm de largeur) soit déposée tout juste avant la fermeture du sillon.</li><li>• Lire toutes les étiquettes et respecter les mesures de précaution, les modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions indiquées.</li><li>• Avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur, toujours vérifier la compatibilité du mélange d'FONGICIDE EMISSARIUS et de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL en effectuant un essai de floculation avec des quantités proportionnelles de ces produits et d'eau.</li><li>• Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.</li><li>• Remplir la cuve au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.</li><li>• Ajouter en premier FONGICIDE EMISSARIUS, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</li><li>• Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.</li></ul>
<b>Restrictions Pour FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE EN CUVE AVEC LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD<sup>MD</sup> 480SL sur Pommes de terre</b> <b>NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</b>	

<b>POMMES DE TERRE</b>	
<b>FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE AVEC LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL ET L'INSECTICIDE ACTARA® 240SC</b>	
<b>MALADIES/INSECTES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES</b>	<b>Rhizoctone de la tige et des stolons</b> ( <i>Rhizoctonia</i> spp.) <b>Rhizoctone brun</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> ) <b>Pourriture rose</b> ( <i>Phytophthora erythroseptica</i> ) (répression seulement) <b>Doryphore de la pomme de terre</b> <b>Cicadelle de la pomme de terre</b> <b>Pucerons</b> – y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	4 - 6 mL d'FONGICIDE EMISSARIUS /100 m de rang + 4 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL/100 m de rang + 3,4 - 4,4 mL d'insecticide ACTARA 240SC/100 m de rang
<b>NOTES</b>	Appliquer une fois sous forme de pulvérisation dans le sillon dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. Utiliser la dose la plus élevée d'FONGICIDE EMISSARIUS lorsque le risque de la maladie est élevé. Utiliser la dose la plus élevée d'insecticide ACTARA 240SC pour une suppression résiduelle prolongée. Installer les buses de façon que le jet soit dirigé dans le sillon sur une bande de 15 à 20 cm, juste avant que la semence soit enterrée.
<b>Directives concernant le mélange</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Remplir la cuve du pulvérisateur au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.</li> <li>2. Après avoir fait démarrer l'agitateur, ajouter FONGICIDE EMISSARIUS et l'insecticide ACTARA 240SC, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</li> <li>3. Continuer de remplir la cuve d'eau jusqu'à ce que le volume désiré soit atteint.</li> <li>4. Commencer l'application de la solution lorsque les produits se sont complètement dispersés dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.</li> </ol>	
<b>PRÉCAUTIONS :</b> Toujours vérifier la compatibilité du mélange en effectuant un essai avec des quantités proportionnelles d'FONGICIDE EMISSARIUS, de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL, d'insecticide ACTARA 240SC et d'eau avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur.	
Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.	
Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.	

**RESTRICTIONS FONGICIDE EMISSARIUS EN MÉLANGE AVEC LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL ET L'INSECTICIDE ACTARA® 240SC SUR LA POMMES DE TERRE**

1. Ne pas effectuer de traitement foliaire avec l'insecticide ACTARA 25WG après avoir fait un traitement de sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.
2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

<b>CÉRÉALES – GROUPE DE CULTURES 15</b>	
<b>FONGICIDE EMISSARIUS en mélange avec le fongicide TILT 250E</b>	
<b>CULTURES</b>	<b>Orge, avoine</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rayure réticulée ( <i>Pyrenophora teres</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Orge, seigle</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Tache pâle ( <i>Rhynchosporium secalis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Orge</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille naine ( <i>Puccinia hordei</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Blé, orge, seigle, avoine, triticale</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Septoriose des feuilles ( <i>Septoria</i> sp.)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS avec <b>0,5 L/ha de fongicide TILT 250E</b>
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Blé, orge, seigle, triticale</b>
<b>MALADIE</b>	Tache auréolée ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Blé d’hiver, blé de printemps et orge</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille striée ( <i>Puccinia striiformis</i> )

<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,2-0,3 L/ha d'FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,4-0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	<b>Blé d'hiver et blé de printemps</b>
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	Rouille brune ( <i>Puccinia triticina</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,2-0,3 L/ha d'FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,4-0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (Stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>Restrictions FONGICIDE EMISSARIUS en mélange avec le fongicide TILT 250E sur les Céréales – Groupe de Cultures 15</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas effectuer plus d'une application de ce mélange par saison.</li> <li>2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. Un traitement supplémentaire peut être effectué avec le fongicide TILT 250E au besoin. Consulter l'étiquette du fongicide TILT 250E pour en savoir davantage sur la dose et le moment du traitement. Deux applications de fongicide TILT 250E peuvent être effectuées en tout par saison, soit en mélange avec FONGICIDE EMISSARIUS, soit seul. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage et le foin ou dans les 45 jours pour les grains mûrs.</li> <li>4. Les mélanges en cuve d'FONGICIDE EMISSARIUS et de fongicide TILT 250E peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre.</li> <li>5. APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.</li> <li>6. APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.</li> </ol>	

<b>CULTURES</b>	<b>Maïs de grande culture, maïs sucré (y compris la production de semences) et maïs à éclater (y compris la production de semences)</b>
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	Rouille ( <i>Puccinia sorghi</i> ) Helminthosporiose du Nord ( <i>Setosphaeria turcicum</i> ) Helminthosporiose du Sud ( <i>Cochliobolus heterostrophus</i> ) Kabatiellose ( <i>Aureobasidium zeae</i> ) Tache grise ( <i>Cercospora zeae-maydis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0,225 – 0,3 L/ha d'FONGICIDE EMISSARIUS avec 0,5 L/ha de fongicide TILT 250E
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard, si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

	Employer la faible dose d’FONGICIDE EMISSARIUS lorsque la maladie affecte la culture faiblement ou modérément. N’utiliser la forte dose d’FONGICIDE EMISSARIUS que lorsque la maladie affecte fortement la culture.
--	---

<b>Restrictions pour les maïs de grande culture, maïs sucré (y compris la production de semences) et maïs à éclater (y compris la production de semences)</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer sur du maïs de grande culture et au maïs de grande culture cultivé pour la semence après l’apparition des soies brunes.</li> <li>2. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte pour le fourrage (DAAR 30 jours).</li> <li>3. NE PAS appliquer sur le maïs grain ou fourrage dans les 14 jours précédant la récolte (DAAR 14 jours).</li> <li>4. NE PAS appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte (DAAR 14 jours).</li> <li>5. NE PAS dépasser 2 traitements d’FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>6. Un maximum de deux applications d’FONGICIDE EMISSARIUS et maximum de deux applications de fongicide TILT 250E peuvent être effectuées par saison, en mélange ou en traitements seuls. Comme certaines cultures céréalières n’ont pas été testées pour ce qui est de l’efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l’étiquette, l’emploi du mélange en cuve d’FONGICIDE EMISSARIUS et du fongicide TILT 250E est à la discrétion de l’utilisateur.</li> <li>7. Les mélanges en cuve d’FONGICIDE EMISSARIUS et de fongicide TILT 250E peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre.</li> <li>8. APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d’eau à l’hectare.</li> <li>9. APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d’eau à l’hectare.</li> </ol>	

<b>FONGICIDE EMISSARIUS MÉLANGÉ EN CUVE AVEC L’INSECTICIDE MATADOR 120EC OU L’INSECTICIDE WARRIOR MAÏS DE SEMENCE, MAÏS SUCRÉ ET MAÏS DE GRANDE CULTURE</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille commune (<i>Puccinia sorghi</i>) Insectes</b>
<b>CULTURES</b>	Maïs de semence, maïs sucré et maïs de grande culture
<b>DOSE DE PRODUIT (L/ha)</b>	0.453 L/ha d’FONGICIDE EMISSARIUS + 0.083 L/ha de l’insecticide MATADOR 120EC ou l’insecticide WARRIOR
<b>REMARQUES</b>	Consulter les étiquettes de l’FONGICIDE EMISSARIUS ainsi que de l’insecticide MATADOR 120EC et de l’insecticide WARRIOR pour connaître les maladies et les insectes supprimés, les directives d’application spécifiques et les précautions. Les cultures et les insectes doivent avoir atteint le stade de développement précisé sur les étiquettes de l’FONGICIDE EMISSARIUS ainsi que de l’insecticide MATADOR 120EC et de l’insecticide WARRIOR. FONGICIDE EMISSARIUS mélangé en cuve avec l’insecticide MATADOR 120EC peut être appliqué par voies aérienne et terrestre. FONGICIDE EMISSARIUS mélangé en cuve avec l’insecticide WARRIOR ne peut être appliqué que par voie terrestre.

Utiliser 200 L d'eau à l'hectare pour l'application terrestre. Utiliser 45L d'eau à l'hectare pour l'application par voie aérienne. Toujours vérifier la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange de FONGICIDE EMISSARIUS, d'eau et des produits d'association en petites quantités proportionnelles.
<b>Restrictions pour FONGICIDE EMISSARIUS mélangé en cuve avec L'INSECTICIDE MATADOR 120EC OU L'INSECTICIDE WARRIOR sur les maïs de semence, maïs sucré et maïs de grande culture</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE Pas récolter le maïs traité dans les 14 jours suivant l'application de ce mélange (DAAR 14 jours).</li> <li>2. Ce mélange en cuve n'est pas homologué pour le maïs à éclater.</li> <li>3. NE PAS dépasser 4 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> </ol>

<b>MAÏS DE SEMENCE</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille</b> ( <i>Puccinia sorghi</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	453
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	La première application devrait être effectuée avant l'apparition de la maladie et être suivie d'une deuxième application dans un délai de 7 à 14 jours.
<b>Restrictions pour les maïs de semence</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte (DAAR 7 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. <b>Application terrestre SEULEMENT.</b></li> <li>4. Appliquer dans 200 litres d'eau à l'hectare.</li> <li>5. Ne pas appliquer FONGICIDE EMISSARIUS au moyen d'un système d'irrigation.</li> <li>6. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> </ol>	

<b>TOMATES CULTIVÉES EN PLEINE TERRE SEULEMENT</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Anthraxose</b> ( <i>Colletotrichum coccodes</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	300 - 500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours à compter de la mise à fruits.
<b>NOTES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme. Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours. Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance.
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Brûlure alternarienne</b> ( <i>Alternaria solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (mL/ha)</b>	300 - 500
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours, en commençant avant l'établissement de la maladie.
<b>NOTES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète et uniforme.

	Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours. Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance.
--	---

**Restrictions pour les tomates cultivées en pleine terre seulement**

1. NE PAS appliquer le jour précédant la récolte (DAAR 1 jour).
2. NE PAS appliquer plus de 1,5 L d'FONGICIDE EMISSARIUS à l'hectare par culture et par saison.
3. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.
4. Ne pas faire de traitements consécutifs avec FONGICIDE EMISSARIUS.
5. Pour éviter d'endommager les tomates, ne pas appliquer FONGICIDE EMISSARIUS dans les six jours qui précèdent ou qui suivent une application généralisée de métribuzine. Se conformer à toutes les précautions, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicide utilisés en alternance avec ce produit.
6. FONGICIDE EMISSARIUS ne doit pas être appliqué moins de 21 jours après le repiquage, ni moins de 35 jours après l'ensemencement des tomates.

**LIRE CE QUI SUIT AVANT DE SOUMETTRE CE PRODUIT AUX UTILISATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES**

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Parijat Industries India Pvt. Ltd dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Parijat Industries India Pvt. Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**GINSENG**

<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rhizoctonie</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>Jardins nouvellement semencés</b> : 1,12 L de produit/ha
<b>NOTES</b>	<p>Pour une suppression optimale de la rhizoctonie (<i>Rhizoctonia solani</i>) dans le ginseng, appliquer FONGICIDE EMISSARIUS dans 4000 L d'eau à l'hectare.</p> <p><b>Jardins nouvellement semencés</b> : Faire au maximum 2 applications à raison de 280 g m.a./ha dans 4000 L d'eau. Faire une application à l'automne (septembre/octobre) la première année de croissance; appliquer le traitement après le semis, mais avant l'épandage du paillis. Faire la deuxième application le printemps suivant, par-dessus le paillis (prélevée).</p> <p>Il n'est pas nécessaire d'établir une zone tampon aquatique lorsqu'on utilise ce produit dans le ginseng (zone tampon aquatique, 0 m).</p>

**Restrictions pour ginseng :**

1. NE PAS appliquer dans les 24 mois précédant la récolte (DAAR 24 mois).
2. Application terrestre seulement.
3. NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS au moyen d'un système d'irrigation.
4. NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS par voie aérienne.
5. NE PAS utiliser le feuillage traité pour nourrir le bétail.
6. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

**NOISETIERS et AVELINIERS**

<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Brûlure orientale du noisetier</b> ( <i>Anisogramma anomala</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	900 mL de produit/ha. Appliquer dans 1000 L d'eau à l'hectare.
<b>NOTES</b>	Appliquer à des intervalles de 7 à 10 jours avant le

	développement de la maladie; du gonflement des bourgeons jusqu'au débourrement (approximativement du milieu de mars au milieu de mai). Ne pas excéder quatre traitements par saison. Effectuer deux traitements séquentiels avec FONGICIDE EMISSARIUS suivis de deux traitements ou plus de fongicides possédant un mode d'action différent et homologués pour la suppression de la brûlure orientale du noisetier.
--	--

**Restrictions pour les noisetiers et aveliniers**

1. NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte (DAAR 45 jours).
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.
3. NE PAS dépasser 4 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

**BETTERAVES À SUCRE**

<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rhizoctone brun et pourriture du collet (<i>Rhizoctonia solani</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	0,5 à 1,1 L de produit/ha (4 à 6 mL/100 m de rang pour un traitement dans le sillon) dans 50 à 100 L d'eau/ha.
<b>NOTES</b>	Appliquer une fois dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée mais avant le stade de la 6 <sup>e</sup> feuille.

**Restrictions pour les betteraves à sucre :**

1. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 100 jours.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.
3. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

**CORIANDRE (Plants cultivés pour les semences seulement)**

<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Brûlure de la fleur (<i>Aureobasidium</i> spp.)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT (ML/HA)</b>	453 - 1125 mL de produit/ha. Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare à l'aide d'un pulvérisateur à rampes pour l'application au sol.
<b>NOTES</b>	Effectuer une application par saison. Appliquer avant l'établissement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée (1125 mL de produit/ha) lorsque la maladie est fortement développée.

**Restrictions pour coriandre (Plants cultivés pour les semences seulement)**

1. NE PAS appliquer dans les 21 jours précédant la récolte (DAAR 21 jours).
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.
3. NE PAS utiliser les feuilles traitées comme aliment.
4. NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS au moyen d'un système d'irrigation.
5. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha).
6. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

**ASPERGES (FEUILLAGE)**

<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Tache pourpre (<i>Stemphylium vesicarium</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	453 – 1124 mL/ha Appliquer dans au moins 100 L d'eau/ha.

<b>INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS</b>	7-14 jours
<b>NOTES</b>	Utiliser la dose la plus faible (453 mL de produit/ha) et l'intervalle de traitement le plus long (14 jours) lorsque l'infection est faible, et la dose la plus élevée (1124 mL de produit/ha) ainsi que l'intervalle le plus court (7 jours) lorsque l'infection est forte. Commencer les traitements après la récolte finale des turions d'asperge, avant le développement de la maladie. Effectuer un maximum de 3 applications par saison de culture.
<b>Restrictions pour les asperges (feuillage)</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 180 jours précédant la récolte (DAAR 180 jours).</li> <li>2. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> <li>3. NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS au moyen d'un système d'irrigation.</li> <li>4. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha).</li> <li>5. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> </ol>	

<b>ÉPINARDS</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Mildiou</b> ( <i>Peronospora farinosa</i> f.sp. <i>spinaciae</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	1,125 L/ha (281 g m.a./ha) mélangé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète
<b>INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS</b>	7 jours
<b>NOTES</b>	Effectuer un traitement avant l'établissement de la maladie et un deuxième traitement 7 jours plus tard. Effectuer un maximum de 2 traitements par saison.
<b>Restrictions pour épinards :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte (DAAR 7 jours).</li> <li>2. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> <li>3. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 100 L/ha). Des volumes d'eau plus grands peuvent être nécessaires pour assurer une couverture adéquate lorsque le couvert végétal est dense.</li> <li>4. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> </ol>	

<b>MAÏS SUCRÉ ET MAÏS DE GRANDE CULTURE</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Rouille</b> ( <i>Puccinia sorghi</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	453 mL de produit/ha dans 200 L d'eau/ha
<b>INTERVALLE ENTRE LES TRAITEMENTS</b>	7 – 14 jours
<b>NOTES</b>	Effectuer une première application avant l'établissement de la maladie suivie d'une deuxième application de 7 à 14 jours plus tard. Effectuer un maximum de 2 applications par saison.
<b>Restrictions pour maïs sucré et maïs de grande culture :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte (DAAR 7 jours).</li> <li>2. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> <li>3. NE PAS dépasser 2 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> </ol>	

<b>CAROTTES, DAÏKON, RAIFORTS, RUTABAGAS, NAVETS ET BETTERAVES ROUGES</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Rhizoctone commun, pourriture du collet et chancre sur tige</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	4–6 mL de produit /100 m de rang dans 50 – 100 L d'eau/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée ou dans les 30 jours suivant la levée. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie ou si on a recours à des programmes de travail minimal du sol.
<b>Restrictions pour les carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas traiter moins de 40 jours avant la récolte (DAAR 40 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. Les traitements en bande entraînent des contacts avec le feuillage et sont considérés comme des traitements foliaires dans le contexte de la gestion de la résistance.</li> </ol>	

<b>RADIS</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Rhizoctone commun, pourriture du collet et chancre sur tige</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	4–6 mL de produit /100 m de rang dans 50 – 100 L d'eau/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer dans le sillon au semis ou en bande au-dessus du rang peu après la levée. Utiliser la dose la plus élevée lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie ou si on a recours à des programmes de travail minimal du sol.
<b>Restrictions pour radis :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 15 jours précédant la récolte (DAAR 15 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. Les traitements en bande entraînent des contacts avec le feuillage et sont considérés comme des traitements foliaires dans le contexte de la gestion de la résistance.</li> <li>4. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> </ol>	

5. NE PAS appliquer au moyen d'un système d'irrigation.
6. Utiliser des pastilles de buses et un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète et uniforme (au moins 50 à 100 L/ha).

<b>TABAC</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Moisissure bleue</b> ( <i>Peronospora tabacina</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	<b>870 mL de produit/ha</b>
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les applications avant le développement de la maladie ou au premier signe d'apparition de la moisissure bleue dans la zone. NE PAS appliquer FONGICIDE EMISSARIUS comme <b>TRAITEMENT</b> curatif
<b>NOTES</b>	NE PAS effectuer plus de 2 traitements par année pour la moisissure bleue. Appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours – les intervalles les plus courts lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies. Délai d'attente avant la récolte de 21 jours.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	<b>Rhizoctone commun</b> ( <i>Rhizoctonia solani</i> ) (répression seulement)
<b>DOSE DE PRODUIT</b>	870 mL de produit/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Appliquer une fois au printemps ou au début de l'été
<b>NOTES</b>	Appliquer FONGICIDE EMISSARIUS dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal.
<b>Restrictions</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les 21 jours précédant la récolte (DAAR 21 jours).</li> <li>2. NE PAS effectuer plus d'un traitement par année pour rhizoctone commun.</li> <li>3. Appliquer par voie terrestre.</li> <li>4. NE PAS effectuer plus d'une application d'FONGICIDE EMISSARIUS ou d'un autre fongicide du groupe 11 sans alterner avec un fongicide n'appartenant pas au groupe 11.</li> <li>5. FONGICIDE EMISSARIUS peut augmenter les taches causées par les intempéries sur les feuilles de certains types de tabacs. Toutefois, cela n'affectera pas le rendement et la qualité.</li> <li>6. Les mélanges en cuves avec des insecticides formulés en tant que concentrés émulsifiables ou contenant des quantités élevées de solvants peuvent endommager les cultures.</li> </ol>	

<b>CERISES DE TERRE</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Alternariose</b> ( <i>Alternaria solani</i> )
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	300 – 500 mL de produit/ha
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements avant le développement de la maladie.
<b>NOTES</b>	Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète, en tant que traitement au sol ou en traitement foliaire généralisé. Utiliser la dose la plus élevée si l'intervalle entre les traitements est de 14 jours. Attendre de 7 à 14 jours entre les traitements. Appliquer en alternance avec des fongicides qui ont un mode d'action différent et auxquels l'agent pathogène n'a développé aucune résistance.
<p><b>Restrictions pour cerises de terre :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>2. NE PAS appliquer la journée précédant la récolte (DAAR 1 jour).</li> <li>3. NE PAS appliquer plus de 1,5 L/ha par récolte par saison.</li> <li>4. NE PAS effectuer de traitements consécutifs avec FONGICIDE EMISSARIUS.</li> <li>5. FONGICIDE EMISSARIUS ne doit pas être appliqué dans les 6 jours précédant ou suivant une application généralisée de métribuzine.</li> <li>6. Respecter toutes les mises en garde, restrictions et directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés dans un programme d'alternance.</li> <li>7. FONGICIDE EMISSARIUS ne doit pas être appliqué avant 21 jours après le repiquage ou 35 jours après le semis.</li> </ol>	

<b>CUMIN</b>	
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	<b>Brûlure de la fleur</b> ( <i>Ascochyta</i> spp. et <i>Alternaria</i> spp.)
<b>DOSE (ML/HA) (G DE M.A./HA)</b>	1125 (281)
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer l'application foliaire avant l'établissement de la maladie.
<b>NOTES</b>	Appliquer dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.
<p><b>Restrictions pour cumin :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas appliquer dans les vingt et un (21) jours précédant la récolte (DAAR 21 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> </ol>	

<b>CHOU POMMÉ</b>	
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	<b>Tache noire</b> ( <i>Alternaria brassicae</i> )
<b>DOSE (L/HA) (G DE M.A./HA)</b>	1,12 (280)
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements avant le développement de la maladie et poursuivre les traitements tout au long de la saison.
<b>NOTES</b>	Pour l'application foliaire par voie terrestre, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 95 L/ha.

	<p>Appliquer à des intervalles de 7 à 14 jours. Appliquer en alternance avec des fongicides ayant un mode d'action différent et pour lesquels la maladie n'a pas développé de résistance.</p>
<p><b>Restrictions pour chou pommé :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer la journée précédant la récolte (DAAR 1 jour).</li> <li>2. NE PAS appliquer plus de 3,36 L de produit/ha par saison (840 g. de m.a./ha).</li> <li>3. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>4. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> <li>5. Répression seulement.</li> </ol>	

<b>FRAISES</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Pourridié noir</b> ( <i>Rhizoctonia fragariae</i> ) (répression)
<b>DOSE DE PRODUIT (ML/HA)</b>	1,1 L de produit /ha (6 mL/100 m de rang) dans 1000-1500 L d'eau/ha.
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	<p><b>NOUVELLES PLANTATIONS</b> <u>Première application</u> – Appliquer une fois dans le sillon au moment de la plantation ou effectuer un mouillage en bande d'immédiatement après la plantation à jusqu'à 8 jours après la plantation. <u>Deuxième application</u> – Appliquer sur les rangs au cours de l'année d'établissement lorsque les bourgeons axillaires apparaissent (stade de croissance principal 9, sénescence, début de dormance [BBCH 91]).</p> <p><b>PLANTATIONS ÉTABLIES</b> <u>Première application</u> – Appliquer au printemps à l'apparition des nouvelles feuilles (stade de croissance principal 1, développement foliaire [BBCH 10]). <u>Deuxième application</u> - Appliquer sur les rangs comme ci-dessus (stade de croissance principal 9, sénescence, début de dormance [BBCH 91]). Effectuer un maximum de 2 applications par année. Après deux applications consécutives, alterner avec un autre fongicide homologué pour la même maladie ayant un mode d'action différent.</p>

**REMARQUES**

Appliquer par mouillage en bande dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture uniforme ou par traitement foliaire à volume élevé dirigé sur la couronne (1000 – 1500 L/ha). Installer la buse de pulvérisation de façon que le jet soit dirigé au-dessus des plants sur une bande de 15 à 20 cm de largeur. En général, pour les traitements par mouillage en bande, utiliser 9,9 L d'eau/100 m de rang et irriguer par la suite pour assurer une migration adéquate du produit vers les racines.

L'application avec un système d'irrigation goutte-à-goutte exige l'utilisation d'au moins 25 000 L d'eau à l'hectare. Le volume d'eau utilisé est fonction du type de sol, des dimensions et de la disposition du champ et du système d'irrigation (nombre de goutteurs, débit). Le sol doit présenter une capacité de rétention d'eau suffisante lorsqu'on procède à l'application avec un système goutte-à-goutte. Les conduits d'irrigation doivent être rincés après le traitement. On recommande aux producteurs d'effectuer un essai au colorant pour mesurer le temps requis pour vider les lignes jusqu'au point le plus éloigné. Consulter un spécialiste des cultures ou de l'irrigation local en cas de besoin.

Ne pas appliquer ce produit avec un autre type de système d'irrigation. S'assurer que le système chimio-irrigation utilisé est muni de dispositifs pour empêcher la contamination de la source d'eau en cas de reflux. La pompe d'irrigation et la pompe d'injection doivent être reliées à un système d'interverrouillage électrique. Pour s'assurer que l'application des pesticides avec un système d'irrigation goutte à goutte est uniforme :

1. commencer à injecter le FONGICIDE EMISSARIUS uniquement lorsque le système d'irrigation goutte-à-goutte a atteint sa pleine pression de fonctionnement;
2. l'uniformité de l'application du FONGICIDE EMISSARIUS sera meilleure si la période d'injection est plus longue. Le système d'irrigation goutte-à-goutte doit au moins fonctionner jusqu'à ce que l'eau franchisse la distance entre le point d'injection et le goutteur le plus éloigné. Pour établir le temps requis, injecter un colorant soluble ou une solution de savon dans le système d'irrigation goutte-à-goutte et mesurer le temps qu'il faudra à la solution pour aller du point d'injection au goutteur le plus éloigné.

Les traitements par mouillage doivent être effectués sur des bandes de 20 cm.

**Restrictions pour les frais:**

1. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.
2. NE PAS appliquer par voie aérienne.
3. NE PAS dépasser 2 applications de FONGICIDE EMISSARIUS par saison.

<b>CARTHAME</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Alternariose (<i>Alternaria carthami</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT (ML/HA)</b>	1120
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer un traitement préventif dès l'apparition des premières fleurs.
<b>REMARQUES</b>	Pour assurer une couverture complète, utiliser un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha.
<b>Restrictions pour carthame :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS appliquer dans les vingt et un (21) jours précédant la récolte (DAAR 21 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 1 traitement d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> </ol>	

<b>CANNEBERGES – APPLICATION PAR PULVÉRISATION FOLIAIRE</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES</b>	<b>Pourriture des fruits (<i>Physalospora vaccinii</i>, <i>Glomerella cingulata</i> et <i>Coleophoma empetri</i>)</b> <b>Répression de la pourriture sclérotique (<i>Monilinia oxycocci</i>)</b>
<b>DOSE DE PRODUIT EN L/HA</b>	1,0
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements lorsque de 5 à 10 % de la culture est en floraison.
<b>REMARQUES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (au moins 100 L/ha) pour assurer une couverture complète. Alterner avec d'autres fongicides homologués à un intervalle de 7 à 10 jours. Suivez toutes les précautions, des restrictions et des instructions sur les étiquettes des produits fongicides utilisés dans un programme d'alternance.
<b>Restrictions pour les canneberges – application par pulvérisation foliaire :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte (DAAR 30 jours).</li> <li>2. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. NE PAS appliquer par voie aérienne.</li> <li>4. <b>NE PAS appliquer par chimio-irrigation si appliqué par pulvérisation foliaire généralisée.</b></li> <li>5. NE PAS appliquer plus de 3,0 L/ha par culture par saison.</li> <li>6. NE PAS effectuer d'applications consécutives de FONGICIDE EMISSARIUS. Appliquer en alternance avec une autre fongicide ayant un mode d'action différent.</li> </ol>	

<b>CANNEBERGES – APPLIQUÉ PAR CHIMIO-IRRIGATION</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	<b>Pourritures des fruits [<i>Physalospora vaccinii</i>, <i>Glomerella cingulata</i>, <i>Coleophoma empetri</i>]</b> <b>Répression de la pourriture sclérotique (<i>Monilinia oxycocci</i>)</b>

<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	1,0
<b>NOMBRE D'APPLICATIONS</b>	Maximum de 3 par année
<b>INTERVALLE</b>	De 7 à 10 jours
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements contre les pourritures des fruits et la pourriture sclérotique lorsque de 5 à 10 % de la culture est en floraison. Appliquer en traitement foliaire dans suffisamment d'eau (au moins 1000 L/ha) pour assurer une couverture complète. Alternier avec d'autres fongicides homologués.
<b>DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE</b>	<b>30 jours</b>
<p><b>Restrictions pour les canneberges – appliqué par chimio-irrigation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>NE PAS appliquer plus de 3,0 L/ha par culture par saison.</b></li> <li>2. NE PAS appliquer par pulvérisation foliaire généralisée si appliqué par chimio-irrigation.</li> <li>3. NE PAS effectuer d'applications consécutives de FONGICIDE EMISSARIUS. Alternier avec une autre fongicide ayant un mode d'action différent.</li> <li>4. Ne pas pulvériser à l'extérieur des planches de culture.</li> </ol>	
<p><b>APPLICATION PAR CHIMIO-IRRIGATION DANS LES CANNEBERGES</b></p> <p><b>Chimio-irrigation : NE PAS</b> appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. <b>NE PAS</b> appliquer avec des buses produisant des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Les applications <b>NE DOIVENT PAS</b> être effectuées avec un canon.</p> <p><b>Types de systèmes d'irrigation :</b> Le FONGICIDE EMISSARIUS ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un système d'irrigation par aspersion, tel qu'un système d'irrigation sur frondaison avec système fixe. Ne pas appliquer le FONGICIDE EMISSARIUS avec un autre type de système d'irrigation.</p> <p><b>Injection pour la chimio-irrigation :</b> Injecter la dose indiquée de FONGICIDE EMISSARIUS dans le flux d'eau d'irrigation principal : 1) avec un doseur à débit constant; 2) au centre du conduit principal à l'aide d'un tube pilote ou l'équivalent; 3) à un point situé en avant d'au moins un coude à angle droit dans le conduit principal de façon à assurer le mélange complet du produit à l'eau d'irrigation.</p> <p>Distribution uniforme de l'eau et étalonnage du système : Le système d'irrigation doit assurer une distribution uniforme de l'eau traitée avec le FONGICIDE EMISSARIUS. Toute distribution non uniforme peut endommager la culture, réduire l'efficacité du traitement ou faire en sorte que des résidus de pesticides illégaux seront présent dans ou sur les cultures traitées. Le système doit être étalonné pour assurer une application uniforme des doses de chimio-irrigation indiquées. Pour toute question concernant l'étalonnage, communiquer avec un spécialiste agricole provincial, le fabricant de l'équipement ou d'autres spécialistes.</p> <p><b>Surveillance de la chimio-irrigation :</b> L'arrêt et le rajustement du système de chimio-irrigation ne doit être effectué que par une personne qui connaît bien le système et qui est responsable de</p>	

son fonctionnement ou par une personne sous la supervision d'une personne responsable.

**Dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'injection et d'aspersion :** Le système doit être muni d'un clapet anti-retour, d'une soupape de dépression et d'un drain basse pression fonctionnels et bien situés sur le système d'irrigation afin d'éviter toute contamination de la source d'eau en cas de reflux. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers la pompe d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit également être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou, lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes d'injection doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

**Utilisation d'eau provenant d'aqueducs publics :** Par aqueduc public, on entend un réseau qui fournit de l'eau courante au public pour consommation humaine et qui compte au moins 15 raccordements de service ou qui dessert régulièrement une moyenne d'au moins 25 personnes par jour pendant au moins 60 jours au cours d'une année. Les systèmes de chimio-irrigation raccordés aux aqueducs publics doivent être munis d'un dispositif anti-retour à réduction de pression ou d'un dispositif équivalent fonctionnel installé sur la conduite d'eau, en amont du point d'entrée des pesticides. Si l'on ne dispose pas d'un dispositif anti-retour, on peut alors mettre l'eau de l'aqueduc public dans un réservoir avant d'ajouter les pesticides. Il faut alors que l'extrémité de la conduite de remplissage soit à une distance du haut du réservoir ou du rebord de déversement du réservoir équivalant à au moins deux fois le diamètre intérieur de la conduite de remplissage. La conduite d'injection des pesticides doit être munie d'un dispositif anti-retour fonctionnel à fermeture automatique rapide pour éviter tout retour de fluide vers la pompe d'injection. La conduite d'injection des pesticides doit également être munie d'une électrovanne normalement fermée fonctionnelle située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif d'interverrouillage du système pour éviter que le fluide retiré du réservoir d'alimentation ne s'écoule lorsque le système d'irrigation est arrêté de façon automatique ou manuelle. Le système doit être muni de commandes d'interverrouillage fonctionnelles qui arrêtent automatiquement la pompe d'injection des pesticides lorsque le moteur de la pompe à eau cesse de fonctionner ou, lorsqu'il n'y a pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau descend à un point tel que la distribution appropriée des pesticides n'est plus assurée. Les systèmes doivent être munis d'un doseur ou l'équivalent, comme une pompe volumétrique (p. ex. une pompe à membrane ou un injecteur à venturi), qui est conçu pour les pesticides et qui est fait de matériaux compatibles avec ceux-ci et qui peut être équipé d'un dispositif d'interverrouillage.

**Nettoyage du système d'injection de pesticides :** Pour assurer une application précise des pesticides, il faut que le système d'injection soit propre et exempt de résidus et de sédiments de produits chimiques ou d'engrais. Se reporter au manuel du propriétaire ou demander au

fournisseur de l'équipement quelle est la procédure de nettoyage du système d'injection.

**Purge du système d'irrigation :** À la fin de l'application, attendre que toutes les conduites se vident de pesticides par les buses ou les diffuseurs avant de couper l'eau d'irrigation. Pour s'assurer que les conduites sont purgées et exemptes de pesticides, on peut injecter un colorant indicateur dans le système pour marquer la fin de la période d'application.

**Systèmes linéaires en couverture intégrale :** L'injection doit avoir lieu pendant les 30 dernières minutes de la période d'irrigation régulière ou pendant une irrigation distincte de 30 minutes non associée à l'irrigation régulière.

<b>PERSIL</b>	
<b>MALADIES SUPPRIMÉES</b>	Brûlure des feuilles causée par <i>Alternaria</i> spp. Brûlure des feuilles causée par <i>Septoria petroselini</i>
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,45 - 1,12
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les applications avant l'apparition des symptômes.
<b>REMARQUES</b>	Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Il est recommandé d'effectuer le traitement avec un minimum de 100 L d'eau/ha. Alterner avec d'autres fongicides homologués selon un calendrier de 7 à 14 jours. Respecter l'ensemble des précautions, des restrictions et des directives figurant sur les étiquettes des fongicides utilisés en alternance. NE PAS appliquer par voie aérienne.
<b>Restrictions pour persil :</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>2. NE PAS appliquer plus de 3,36 L/ha de FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>3. NE PAS appliquer le jour précédant la récolte (DAAR 1 jour).</li> <li>4. NE PAS effectuer d'applications consécutives de FONGICIDE EMISSARIUS ou de tout autre fongicide du groupe 11.</li> <li>5. NE PAS effectuer plus d'une application de FONGICIDE EMISSARIUS par culture par saison même si aucun autre produit d'un groupe autre que le groupe 11 n'est disponible.</li> </ol>	
<b>CARVI</b>	
<b>MALADIE SUPPRIMÉE</b>	<b>Brûlure des fleurs</b> ( <i>Aureobasidium</i> spp.)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,453-1,125
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Commencer les traitements avant le développement de la maladie.

<b>REMARQUES</b>	Commencer les traitements lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Appliquer en traitement foliaire généralisé dans suffisamment d'eau (100 L/ha) pour assurer une couverture complète. Utiliser la dose la plus forte (1,125 mL de produit/ha) lorsque l'infestation est importante.
<b>Restrictions pour carvi:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. NE PAS dépasser 3 traitements d'FONGICIDE EMISSARIUS par saison.</li> <li>2. Ne pas appliquer dans les 21 jours précédant la récolte (DAAR de 21 jours).</li> <li>3. NE PAS appliquer par voieaérienne.</li> </ol>	

### Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, FONGICIDE EMISSARIUS contient un fongicide au groupe 11. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à l'FONGICIDE EMISSARIUS et à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides

Dans la mesure du possible, alterner FONGICIDE EMISSARIUS ou d'autres fongicides du groupe 11 avec des fongicides qui appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas appliquer plus que le nombre total de traitements permis d'FONGICIDE EMISSARIUS par culture et par saison, tel que précisé dans le tableau 2.

Ne pas faire de traitements consécutifs avec FONGICIDE EMISSARIUS ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison. Ne pas appliquer à des doses plus faibles que celles qui sont recommandées sur l'étiquette.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides

ou les bactéricides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Parijat Industries India Pvt. Ltd en présence d'une baisse possible de sensibilité à FONGICIDE EMISSARIUS chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Parijat Industries India Pvt. Ltd

**Tableau 2. Limites d'application et délai d'attente avant la récolte**

Culture	Délai d'attente avant la récolte	Nombre maximal d'applications par année
Canola	30 jours	2
Légumineuses	15 jours	2
Pommes de terre (application foliaire)	1 jour	3
Tomates	1 jour	3
Maïs de semence, sucré et de grande culture	7 jours	2
Ginseng	24 mois	2
Noisetiers et aveliniers	45 jours	4
Betteraves à sucre	100 jours	1
Asperges (feuillage)	180 jours	3
Coriandre	21 jours	1
Épinards	7 jours	2
Carottes, daïkon, raiforts, rutabagas, navets et betteraves rouges	40 jours	1
Radis	15 jours	1
Tabac	21 jours	1 (rhizoctone commun); 2 (moisissure bleue)
Pois chiches	15 jours	2
Cerises de terre	1 jour	3
Cumin	21 jours	1
Chou pommé	1 jour	3
Carthame	21 jours	1
Fraisiers	1 jour	2
Canneberges	30 jours	3
Persil	1 jour	3

Carvi	21 jours	1
-------	----------	---

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ACTARA<sup>®</sup>, MATADOR<sup>®</sup>, RIDOMIL GOLD<sup>®</sup> et WARRIOR<sup>®</sup> sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.